



## QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

# Conseil des quartiers durables citoyens du 15 septembre 2016

Compte rendu des échanges et décisions prises par le Conseil des quartiers durables citoyens (CQDC) concernant les demandes de subsides déposées dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers durables citoyens 2016 »

---

### Membre du Conseil présents :

- Kathleen De Smet (EcoRes) - coordination de l'accompagnement des Quartiers durables citoyens
- Nour Koumi – cabinet de la ministre de l'Environnement Céline Fremault
- Fabrice Lesceu – responsable de l'appel à projets à Bruxelles Environnement
- Félicien Kayinamura – QDC Cité modèle (Laeken)
- Etienne Christiaens – QDC Messidor (Forest)
- Vincent Biauce & Julien Crutzen – QDC Broebelair (Etterbeek)
- Pierre Olbrecht – QDC Vieux Sainte-Anne (Auderghem)
- François Devaux – Réseau Transition

### Observateurs

- Nathalie Czerwonogora
- Sarah Van Hollebeke ; chercheuse à l'UCL
- Futurs candidats :
  - Quartier Les jardins à Schaerbeek
  - Quartier Roodebeek à Woluwe

### Animation et compte rendu:

- Arnaud Bilande & Déborah Hobe (Periferia) - accompagnement des quartiers durables et du budget participatif

Le conseil s'est déroulé à Mundo-B le 15 septembre 2016 de 18h30 à 22h15.

Le présent document reprend en synthèse les éléments discutés, les recommandations et les décisions prises par le Conseil pour chaque projet.

---

## Suivi du conseil des Quartiers Durable d'avril 2016

Le premier conseil de l'année avait donné lieu à l'acceptation sous conditions de deux projets :

- Ciné-Club du quartier Chant d'Oiseau
- Projet de serre du quartier Vieux-St-Anne

Bruxelles environnement présente les réponses des deux quartiers concernés à ces conditions posées et exprime son avis favorable pour les deux projets. Le conseil ne soulève pas d'objection. Les deux projets sont considérés comme sélectionnés et soumis à la décision finale de la ministre.

### Rappel des critères d'analyse

Le/les projet(s) doit/doivent respecter quatre critères afin d'être recevable(s) dans le cadre du budget participatif. Le respect de ces critères est évalué par Bruxelles-Environnement.

1. Les projets s'inscrivent dans la perspective du développement durable du quartier et doivent bénéficier à l'ensemble de ses habitants. Ils respectent le cadre général de l'appel à projets (cf. ci-dessus §1) ;
2. Le montant total de la demande de financement ne peut pas dépasser 15.000,00 € TVAC par quartier ;
3. Chaque projet doit être porté par un groupe composé d'une personne référente et de deux suppléants au minimum (groupe pilote) ;
4. Pour des projets concernant l'utilisation d'un terrain ou l'intervention dans l'espace public, fournir les autorisations nécessaires et/ou conventions (commune, propriétaire du terrain...).

Pour autant que cela soit possible, le budget participatif peut soutenir des projets qui font débat. Si nécessaire, l'administration de Bruxelles-Environnement et le Cabinet de tutelle évaluent les limites du soutien apporté, en dialogue avec le quartier.

Ensuite, s'ils sont recevables, le Conseil des Quartiers Durables Citoyens évalue la qualité des projets sur base de 4 critères :

1. Le projet est pertinent par rapport aux enjeux et aux ressources identifiés pendant la phase d'état des lieux partagé, aux capacités du groupe pilote à mener le projet à son terme sur le périmètre identifié ;
2. Le groupe pilote propose une stratégie pour pérenniser le projet dans le temps, y compris au-delà de l'appel à projet ;
3. Le projet a un impact potentiel à moyen et long terme sur le quartier (environnemental, social, économique, changement de comportement individuel et collectif, amélioration du cadre de vie, renforcement de dynamiques citoyennes...) ;
4. Les moyens demandés pour la mise en œuvre du projet (budget et expertise) sont cohérents au regard des résultats espérés.

### Modalités en ce qui concerne les prises de décision

L'ensemble des demandes de subsides ont été lues et analysées par tous les membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement. Chaque décision a été prise après un échange de points de vue et des arguments de chacun en veillant à tendre vers le consensus. Le Conseil avait le choix entre trois décisions:

- **Accepter le projet sans condition:** le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- **Accepter le projet sous condition(s) :** le projet est accepté moyennant des modifications qui conditionnent l'octroi des subsides (la révision ou la précision de certains aspects tels que les objectifs, le budget, planning, moyens mis en œuvre...). Le coach a alors le mandat d'accompagner le groupe porteur pour intégrer les recommandations et répondre aux conditions en lien avec Bruxelles-Environnement.
- **Refuser le projet :** le projet est refusé et ne peut pas prétendre aux subsides pour cette phase. Il peut être invité à clarifier le projet sur certains aspects pour resoumettre le projet à l'occasion de la deuxième possibilité de dépôt de projet en juin

## Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par **Arrêté Ministériel** délivré par la Ministre de Tutelle (Madame Céline Fremault).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout arrêté est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles, ...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
  - avis de l'Inspecteur des finances,
  - accord du Ministre du budget
  - approbation formelle par le Ministre
  - engagement au budget de l'Institut.

## Analyse des projets :

### **A la Bon'aventure (Jette)**

#### ***Projet 1 / A la bonne aventure - blog journal***

Budget demandé : 4 600,00 €

**Budget alloué : 4 120,00 €**

#### **Point de vue global sur le projet**

Projet intéressant qui permet de toucher un plus grand nombre de personnes car tout le monde n'est pas nécessairement enclin à utiliser les nouvelles technologies (moteurs de recherche, réseaux sociaux, mailing) pour s'informer. Un support papier reste une manière d'accéder au plus grand nombre.

#### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 4 120,00 €

#### **Explication**

Le Conseil accepte le projet mais n'accorde pas les 480,00 € demandés pour le financement des « frais de réunion ». En effet, ce poste manque de clarté concernant son affectation et ne se justifie pas dans le cadre du projet.

#### **Remarques et conseils**

- Il serait intéressant de faire des liens avec d'autres blog et journaux existants : Elzenstad à Schaerbeek, Dazibao à St Gilles, Pixels à Ixelles, Watfort à Watermael, impulsés par Dewey.be.
- Dans les pistes à explorer pour communiquer avec les habitants du quartier, il y a également les panneaux d'information ou journaux muraux.
- Un lien serait peut-être à faire avec le projet de Cilo/Expo qui vise justement à faire connaître les projets de leur quartier et qui se trouve assez proche du quartier Bon'Aventure.

#### ***Projet 2 / Les Incroyables Comestibles***

Budget demandé : 3 588,00 €

**Budget alloué : 3 067,00 €**

#### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 3 067,00 €

#### **Explication**

- Poste « Location de salle » : si l'asbl PLOEF ! est partenaire du projet, le Conseil estime qu'il n'est pas logique qu'il demande une rétribution aussi conséquente pour mettre à disposition son local (1 020,00 €), sachant que certaines rencontres pourraient se tenir en partie dehors comme la fête des voisins. Le budget loyer a été réduit à 500,00 €.

### **Remarques et conseils**

Il est possible aussi de récupérer les palettes gratuitement plutôt que de payer 8,00 € pièces.

## **CILO**

### ***Projet 1 / Pas sans toi***

Budget demandé : 2 294,00 €

**Budget alloué : 1 080,00 €**

### **Point de vue global sur le projet**

Le projet est développé avec une envie de renforcer et élargir le groupe porteur qui en a identifié le besoin et qui semble répondre à une nécessité. Le Conseil souhaite donc soutenir cette démarche malgré le fait qu'elle comporte peu d'actions concrètes et porte presque exclusivement sur des actions de communication.

### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 1 080,00 €

### **Explication**

Le Conseil estime que certains éléments proposés sortent du cadre des Quartiers Durables et ne sont pas justifiés au regard des objectifs et de la démarche des quartiers durables:

- Poste pour un cadeau Bongo (200,00 €) : cela ne rencontre pas l'objectif des quartiers durables qui visent à valoriser la récupération, l'utilisation de produits locaux et des modes de consommation plus responsable.
- Poste « imprimerie » (1 414,00 €): si le Conseil s'accorde sur la nécessité de communiquer, ce poste est disproportionné et se place dans une démarche de communication qui comporte beaucoup de risques de gaspillage et garantit peu de résultats. D'une part, le Conseil soutient qu'il est possible s'appuyer sur des ressources locales pour réaliser le travail de graphisme ou d'en profiter pour communiquer via un concours pour la réalisation d'un logo. D'autre part, le budget de démarrage a déjà pour vocation à financer de la communication. Le poste « Imprimerie » est réduit à une somme de 400,00 €.

### **Remarques et conseils**

- Le groupe pilote est invité à se faire accompagner par son coach pour revoir une stratégie de communication qui vise avant tout le contact direct et encourage le quartier à aller dans le sens des actions concrètes proposées dans le projet comme la diffusion du film « Demain, la présence à des fêtes avec un stand...
- Pour ce qui est des cadeaux/remerciements, plusieurs possibilités existent telles qu'un bon d'achat pour un commerçant (en échange de publicité), réaliser des cadeaux avec de la récup' et via des ateliers, un atelier offert...
- Enfin, le Conseil attire l'attention sur le fait que d'autres quartiers dans les environs lancent également des actions de communication (Bon'Aventure par ex.) et qu'il serait intéressant de se mettre en contact avec eux afin de mutualiser les moyens/réfléchir à des actions coordonnées.

## **Ecollecto (Jette)**

### **Point de vue global sur le projet**

Les trois projets proposés sont très liés et complémentaires et fort aboutis.

### ***Projet 1 / Aménagement d'un terrain vague***

Budget demandé : 7 071,00 €

**Budget alloué : 7 071,00 €**

### **Décision**

Accepté

### ***Projet 2 / Zwarte Pizza***

Budget demandé : 2 188,00 €

**Budget alloué : 2 188,00 €**

### **Décision**

Accepté

### ***Projet 3 / Plantation***

Budget demandé : 2 431,00 €

**Budget alloué : 2 431,00 €**

### **Décision**

Accepté

### **Remarques et conseils**

Le projet de plantation est celui des trois qui rencontre le moins d'aspects collectifs et sociaux. Le Conseil attire donc l'attention sur le fait de développer celui-ci avec une approche collective.

## **Green Thieffry (Etterbeek)**

### ***Projet 1 / Incroyables comestibles***

Budget demandé : 12 621,00 €

**Budget alloué : 9 291,00 €**

### **Point de vue global sur le projet**

Le projet est intéressant tant de par sa localisation centrale (zones de grande fréquentation, bonne visibilité) que par son ampleur qui permet d'avoir un réel impact sur le quartier. Par contre, le Conseil se pose la question du portage d'un tel projet: le nombre souhaité de bacs est très important.

Enfin, le budget demandé est relativement important au regard des autres projets similaires (projets « Incroyables comestibles de St-Job et Bon'Aventure notamment).

### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 9 291,00 €

### **Explication**

Le Conseil estime que certains postes ne sont pas justifiés et cohérents au regard du projet et de ses résultats attendus.

- Les postes « Frais de transports du matériel » (1 660,00 €) sont jugés trop élevés sachant qu'ils pourraient être regroupés et que les prix de location varient aux alentours de 150,00 € pour le week-end. Ce poste est réduit de moitié (830,00 €).
- Poste « Assurance » (800,00 €): celle-ci peut être obtenue gratuitement auprès de la COCOF (voir remarques et conseils). Ce poste n'est pas accordé.
- Poste « Groupe musical » (600,00 €) : le montant est relativement important et le Conseil ne perçoit pas la pertinence de celui-ci par rapport au projet. En outre, il estime qu'il est possible de trouver des musiciens bénévoles au sein du quartier et que ce serait un moyen d'impliquer d'autres personnes dans la préparation. Ce poste n'est pas accordé.
- Les postes « Impression, matériel d'information & graphiste » (800,00 €): le Conseil estime que ce poste est trop important et peut être réduit à 500,00 €.
- Le poste « Expertise » (500,00 €) : si une expertise est requise, celle-ci pourra être prise en charge via le budget « Expertise » prévue au sein des quartiers durables. Ce poste n'est donc pas accordé.
- Le poste « Boissons » n'est pas accordé.

### Remarques et conseils

- Assurance : s'adresser à la COCOF : assurance.volontariat@cocof.irisnet.be ou 02/800.82.83
- Le Conseil se demande pourquoi avoir exclu la rue Massart et la rue du Fort de Bonnelles si proches du lieu du projet dans le périmètre et voir si cela ne serait pas possible de les intégrer dans les contacts/mobilisation.
- Le coût des bacs peut être diminué par de la récup, de l'auto-construction et un appel aux ressources du quartier pour les services divers (transport). Si aucune solution n'est trouvée, le transport peut être regroupé sur une même journée et il y a moyen de louer des véhicules moins chers que ce qui est proposé (DOCX - grande camionnette pour moins de 100,00 € / jour).
- La création d'un compost est conseillée pour fournir la matière organique pour les prochaines saisons potagères.
- Le conseil insiste pour que le quartier analyse les alternatives proposées avec l'assistance du coach.

## **Habiquart L28 (Molenbeek/Laeken)**

De manière générale, à la lecture des différents projets, on sent une réelle volonté du groupe de mettre en place une dynamique de quartier avec l'ambition d'aller vers des publics généralement peu touchés (tels que les jeunes adolescents) et ce, en vue de favoriser une meilleure cohabitation dans le quartier. Cependant, le Conseil estime que plusieurs projets manquent de maturité et demanderaient à être revus pour être davantage co-construits.

De façon globale, trop peu d'éléments sont présents dans la feuille de route quant aux étapes menées préalablement ainsi que sur la façon dont le portage collectif est envisagé. Il est difficile d'évaluer la capacité du groupe porteur à mener à bien autant de projets de front ainsi que le fonctionnement qui permettra d'impliquer les participants dans la conception et la gestion de ceux-ci. A ce titre, le Conseil s'est interrogé sur les statuts de l'ASBL qui sont rédigés de manière à fermer le contrôle/la gestion de celle-ci plutôt que d'ouvrir son fonctionnement vers les habitants.

On ne voit pas non plus comment les projets vont pouvoir perdurer dans le temps, y compris au-delà de l'appel à projet lorsque les moyens financiers ne seront plus disponibles.

Enfin, la dimension « environnementale » est relativement peu présente et plusieurs activités sortent du cadre de l'appel à projets.

### **Projet 1 / Activité Vélo**

Budget demandé : 3 526,00 €

**Budget alloué : 0,00 €**

### Décision

Refusé

### Explication

Bien que le Conseil trouve le projet réellement intéressant, il semble en l'état trop peu défini et demande à être davantage développé pour préciser la façon dont seront gérés les vélos.

D'autre part, l'achat de vélos neufs pose questions sachant que des vélos « originaux » se trouvent facilement dans les ateliers récup de vélo et que les conditions nécessaires pour assurer une bonne gestion de ceux-ci ne sont pas précisées : *Où seront-ils rangés? Comment seront-ils mis à disposition, sous quelles conditions? Quelle garantie en cas de vol/casse?* Sans l'assurance d'un local dont l'accès est garanti dans le temps, les risques de vol/vandalisme sont augmentés.

Au niveau des objectifs, on ne perçoit également pas comment ce projet va concrètement permettre la sensibilisation à la mobilité douce au quotidien.

### Remarques et conseils

- Approfondir les questions de gestion et les pistes pour récupérer des vélos (faire appel aux ateliers vélo dont celui du quartier durable Broebel'air ou à des ateliers de réparation comme Cyclooperativan Cyclo, Papa Douala, Atelier du 123..

### **Projet 2 / Local L28**

Budget demandé : 3 800,00 €

**Budget alloué : 0,00 €**

### Décision

Refusé

### Explication

Disposer d'un lieu pour les citoyens est clairement un atout mais cela peut être mis à disposition par la commune gratuitement, ou par le biais de partenariat avec des espaces existants.

De plus, cela ne permet pas de garantir un accès au local après le financement quartiers durables et ne va donc pas dans le sens d'une pérennisation de la mise à disposition de l'espace.

### Remarques et conseils

Dans le cadre des Agendas 21 Locaux, les communes sont invitées à apporter leur soutien aux initiatives de Quartier.

Le mobilier et les équipements peuvent être récupérés par un appel à don, voir dans les boutiques de récupération, seconde main, auprès des Petits Riens etc.

### **Projet 3 / Calendrier des fêtes**

Budget demandé : 4 219,00 €

**Budget alloué : 0,00 €**

### Décision

Refusé

### Explication

Si la dimension sociale est bien présente et rencontre d'une certaine manière les enjeux du développement durable, les activités proposées (sorties pour les jeunes telles que ski, descente de la Lesse, etc. ou pour les adultes telles que les visites de Namur, Dinant et Bruges, etc.) ne rentrent pas dans le cadre de l'appel à projets Quartiers Durables Citoyens tels qu'ils sont présentés.

En effet, le Conseil estime que ces activités correspondent davantage à une action liée à une association de jeunesse et ne permettent pas de comprendre en quoi celles-ci vont permettre d'avoir un impact environnemental, ni comment ces actions vont s'inscrire dans la durée (caractère très ponctuel des activités)

Il serait important de revoir les actions pour montrer comment elles vont permettre un changement (individuel/collectif) en travaillant sur des thématiques en lien avec le développement durable.

Beaucoup de ressources existent aussi gratuitement (la COCOF pour le matériel son, Commune pour les tonnelles, etc.). Enfin, l'appel à projets n'a pas pour objectif le défraiement systématique de bénévoles.

### **Projet 4 / Activités régulières**

Budget demandé : 1 930,00 €

**Budget alloué : 2 000,00€**

#### **Point de vue global sur le projet**

Un projet d'activités régulières est une bonne initiative et peut être soutenu moyennant quelques adaptations.

#### **Décision**

Accepté sous conditions de reformuler la **demande avant le 20 octobre** avec l'appui du coach (voir explication) – Budget alloué : 2 000,00 €

#### **Explication**

De manière générale, le Conseil estime que ce projet d'activités régulières est une bonne façon de démarrer le projet de quartier durable et permettra d'intégrer différentes activités moyennant une légère révision du projet, à savoir :

- Précisions concernant les activités, leurs objectifs et la façon dont celles-ci seront menées en veillant à l'aspect développement durable.
- Le remplacement de l'activité « soutien scolaire » par une autre activité davantage en lien avec les objectifs de l'appel à projets, et par exemple, intégrer des ateliers vélos allant dans le sens des objectifs du projet 1.
- L'utilisation de matériau de seconde main ou de récupération/réparation (éviter l'achat de nouveaux ustensiles de cuisine) dans la mesure du possible.

#### **Remarques et conseils**

- Pour les ateliers cuisines, l'association Rencontres des Continents a une bonne expérience en matière d'animation d'ateliers de cuisine en lien avec la thématique de l'alimentation durable (voir « GoodFood » également) ;
- Pour les ateliers vélos, voir avec l'asbl Cyclooperativa/Cyclo/Papa Douala/Atelier du 123 pour un partenariat éventuel ;
- Au niveau du soutien scolaire, il existe des subventions spécifiques pour cela. Se renseigner auprès de :

##### **Contact :**

##### **Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)**

Direction ATL – Service Ecole de devoirs (EDD)

Chaussée de Charleroi, 95

1060 Bruxelles

##### **Secrétariat EDD**

Mme Eugénie GOBIN - Tél 02 542 14 65 - [eugenie.gobin@one.be](mailto:eugenie.gobin@one.be)

##### **Gestionnaire de dossiers**

Mme Lucie NUNES - Tél 02 542 12 47 - [lucie.nunes@one.be](mailto:lucie.nunes@one.be)

## **Latinis (Schaerbeek)**

### **Projet 1 / Un abri pour le jardin Latinis**

Budget demandé : 1 500,00 €

**Budget alloué :** 1 500,00 €

### Décision

Accepté

### Remarques et conseils

Le prix de maximum 10,00 € ne favorise pas un projet accessible à tous. Il est préférable de mener des activités gratuites ou à « prix libre » afin qu'elles soient effectivement accessibles à tous.

## **Oxydurable (Uccle)**

### ***Projet 1 / Vélos partagés et Box vélos***

Budget demandé : 6 971,00 €

**Budget alloué :** 0,00 €

### Point de vue global sur le projet

Si le Conseil reconnaît la nécessité de travailler pour une meilleure mobilité dans ce quartier, celui-ci estime que proposer des vélos gratuits n'est pas la solution et ne permettra pas d'avoir un impact sur les comportements. Avant de se lancer dans un projet de vélos partagés, il semble davantage utile d'identifier les freins et obstacles à la pratique du vélo pour identifier les pistes de solutions et les aménagements éventuels à faire.

### Décision

Refusé

### Explication

Le projet proposé dans sa forme actuelle ne permet de sentir qu'il repose sur un réel besoin / demande des habitants du quartier à pouvoir disposer de vélos gratuitement. Beaucoup de personnes disposent déjà de vélos (souvent inutilisés) ou peuvent avoir accès à des vélos via les stations Villô. Même si le fait de pouvoir tester un vélo de type triporteur est intéressant, notamment pour des personnes handicapées, ce projet doit s'intégrer dans une réflexion plus large (aménagements cyclables, sécurité des cyclistes, signalétique...)

Le Conseil manque également d'informations quant à la façon dont les vélos seront gérés afin de permettre une réelle utilisation et un impact sur les comportements : comment se fera le prêt et comment se fera la sensibilisation auprès du public ? Quelle logistique pour rendre l'utilisation « fluide pour tout le monde (un logiciel seul ne suffit pas) ? Comment sera géré la clé du box, l'entretien des vélos dans le temps etc. ?

Enfin, le prix à l'unité des vélos est relativement élevé et le Conseil conseille de se tourner vers des vélos de seconde main (via des ateliers de réparation notamment). Il est conseillé de revoir ce projet avec l'appui d'un coach et éventuellement un expert en mobilité.

### Remarques et conseils

Il faut inverser le sens de la démarche : enquête, implication, sensibilisation des habitants, et ensuite réalisation et mise en place de solutions adaptées.

- Voir du côté de Villô pour avoir des stations plus proches ou plus importantes
- Voir avec les ateliers vélo ou atelier récup : l'asbl Cyclooperativa/Cyclo/Papa Douala/Atelier du 123, atelier du Quartier durable Broebelair
- Rencontrer de professionnels de la mobilité douce pour réfléchir à une méthodologie adaptée au contexte (ASBL GRACQ, ASBL Ecoconso <http://www.ecoconso.be/fr/1-2-3-J-adopte-la-mobilite-douce>)

### ***Projet 2 / Sensibilisation des enfants et des écoles du quartier à la mobilité douce***

Budget demandé : 2 746,00 €

**Budget alloué :** 2 466,00 €

### **Point de vue global sur le projet**

La sensibilisation à la mobilité douce est effectivement très importante pour faire évoluer les pratiques du quartier.

### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 2 466,00 €

### **Explication**

Le Conseil estime qu'offrir un seul vélo pour toute une école n'a pas de sens et propose que la récompense passe par une démarche collective telle qu'une activité vélo (baptême vélo, découverte du code de la route orienté vélo). Cette activité pourrait rentrer dans le cadre d'une expertise.

Le poste « Achat d'un vélo » (280,00 €) n'est pas accordé.

### **Remarques et conseils**

- Un appui pour le sondage mobilité pourrait être demandé à l'administration communale ou auprès d'associations spécialisées (GRACQ, Provélo etc).
- Inciter les écoles à proposer des activités régulières autour de la thématique de la mobilité dans les écoles au-delà du sondage.

## **Saint-Job (Uccle)**

### ***Projet 1 / Incroyables comestibles***

Budget demandé : 5 720,00 €

**Budget alloué :** 5 720,00 €

### **Point de vue global sur le projet**

Projet cohérent et qui est porté par un groupe large avec de nombreux partenariats.

### **Décision**

Accepté

### ***Projet 2 / Les films du Papillon***

Budget demandé : 3 750,00 €

**Budget alloué :** 3.250,00 €

### **Point de vue global sur le projet**

Projet intéressant car il peut ouvrir les débats et permettre de rencontrer des habitants qui ne sont pas encore sensibilisés à la dynamique du Quartier durable. Même si la pérennité du projet dépend fortement des fonds alloués par Bruxelles-Environnement.

### **Décision**

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 3 250,00 €

### **Explication**

- Le poste « Achat de biens » qui comprend l'achat d'un stock de boissons et de matériel de cuisine ainsi que la contribution à l'auberge espagnole n'est pas accordé car :
  - si les boissons sont soumises à la vente, celles-ci ne demandent pas de financement
  - dans le cas d'une auberge espagnole, la contribution de chacun est gratuite et ne demande donc pas de financement
  - le matériel de cuisine peut être inclus dans les frais de location de matériel global

### Remarques et conseils

- Le matériel et la logistique peuvent être mutualisé (voir pour emprunter à la VGC, COCOF, à la commune...)
- Un autre projet de ciné-club est mené au sein du quartier « Chant d'Oiseau ». Il serait intéressant d'avoir un temps d'échange entre les deux quartiers afin d'évaluer l'impact de ce type de projet sur la mobilisation et la sensibilisation avant de financer d'autres projets similaires. Ce contact peut se faire via les coachs.

## **Univert (Evere)**

### ***Projet 1 / Potager collectif de la maison Destrier et parcelles dans le parc du 11 novembre***

Budget demandé : 3 259,00 €

**Budget alloué : 2 359,00 €**

#### Point de vue global sur le projet

Continuité d'une belle dynamique qui porte ses fruits et projets bien aboutis

#### Décision

Accepté avec budget modifié – Le budget accordé est de : 2 359,00 €

#### Explication

Le projet est accepté à l'exception de l'achat du motoculteur.

En effet, le Conseil estime que son achat ne se justifie pas au regard du projet et de l'utilisation qui est prévue.

#### Remarques et conseils

- Privilégier des méthodes de cultures écologiques qui ne nécessitent pas l'utilisation de machine aussi importante. S'adresser à des associations spécialisées pour recevoir des conseils personnalisés en fonction des terrains concernés pour éviter de devoir retourner la terre (Nature & Progrès, Les Petits Mondes...). Si l'utilisation d'un motoculteur est vraiment nécessaire, envisager la location de la machine.

### ***Projet 2 / Abeilles de L'univert***

Budget demandé : 800,00 €

**Budget alloué : 800,00 €**

#### Décision

Accepté

### ***Projet 3 / Projet pilote de récupération d'eau de pluie***

Budget demandé : 1 420,00 €

**Budget alloué : 1 420,00 €**

#### Point de vue global sur le projet

L'aspect sensibilisation est important dans ce projet

#### Décision

Accepté

### ***Projet 4 / KOT***

Budget demandé : 1 450,00 €  
**Budget alloué : 1 450,00 €**

#### **Point de vue global sur le projet**

Disposer d'un lieu pour réaliser les nombreux projets d'Univert semble bien justifié et permettra d'asseoir un peu plus les projets et faciliter leur mise en œuvre.

#### **Décision**

Accepté

## **Quartier Wiels/Neptune (Forest)**

### ***Projet 1/ Du Pain et des liens***

Budget demandé : 8 280,00 €  
**Budget alloué : 8 280,00 €**

#### **Point de vue global sur le projet**

Ce projet concrétise des démarches démarrées il y a plusieurs années. Le projet est désormais bien abouti et l'aspect participatif très bien détaillé.

#### **Décision**

Accepté

#### **Remarques et conseils**

- Penser à faire appel à la récupération, aux dons, l'achat de matériel n'est pas toujours nécessaire.

## **Réflexions générales et recommandations**

### **Budgets non alloués**

Le Conseil a alloué 58,694,00 € sur les 77 594, 00 € encore disponibles. Les budgets restant seront réalloués à d'autres projets citoyens et collectifs du département.

### **Des budgets qui varient fortement**

Les membres du Conseil remarquent que pour des projets similaires (par ex. Incroyables comestibles, Ciné-club), les budgets diffèrent très fortement d'un quartier à l'autre. Bien entendu, les critères de surface couverte et de quantité de matériel nécessaire varient en fonction des projets mais c'est surtout le choix des matériaux et la façon de concevoir les projets (auto-construction ou utilisation de sous-traitant ou matériel déjà montés) qui fait varier les budgets.

- Il serait intéressant de mettre un outil de bonnes pratiques / astuces à partager entre les différents quartiers lorsqu'une activité est reproduite afin de partager les informations.
- Il manque parfois de cohérence entre les postes budgétaires et le projet en lui-même. La justification et l'explication des postes manquent et il serait nécessaire de voir comment il est possible de rendre les budgets plus compréhensibles pour les lecteurs.
- Pour les postes budgétaires conséquents (gros matériel, machine), demander plus de détails et de précisions sur l'intérêt et l'objectivation de la nécessité de faire l'achat

### **Rythme et délais d'allocation des subsides**

Un membre du Conseil a posé la question quant aux délais d'allocation des subsides qui lui semble fort long pour les quartiers et tomber tardivement. Plusieurs raisons sont évoquées par Bruxelles Environnement :

- Le calendrier de l'appel à projet a été postposé de plusieurs mois en début d'année, ce qui a retardé l'ensemble du processus (accompagnement des quartiers démarré en février au lieu de fin 2015).
- Il y a toute une chaîne d'acteurs et de procédures avant de délivrer les financements, ce qui explique les 9 / 10 mois de décalage entre la rentrée des candidatures pour les projets et le moment où les versements sont fait (élaboration des projets, évaluation par BE et Conseil, élaboration des conventions et arrêtés, approbation et signature...).

### Mutualisation

Le Conseil souhaite encourager et valoriser la mutualisation entre les quartiers comme cela a déjà été discuté. Bruxelles Environnement rappelle qu'une plateforme visant à faciliter les échanges va être mise en place au niveau du site internet des Quartiers Durables Citoyens.

Cette mutualisation pourrait passer en outre :

- Lors des rencontres interquartier pour débattre de certains projets (impacts, réussites, reproductibilité...) et de la possibilité de mutualiser les ressources (achat de matériel commun, séance proposée aux quartiers avoisinant etc.
- Mise en ligne des projets avec les budgets et devis pour faciliter l'élaboration des projets et permettre des éléments de comparaison